

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1442

27 juillet 2006

SOMMAIRE

Aforest Lux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	69200	Immo Dallo S.A., Mondorf-les-Bains	69204
Agence Générale Heiderscheid S.A., Godbrange..	69195	Indchem Participations S.A., Luxembourg	69172
Almatis Holdings, S.à r.l., Luxembourg	69207	Infotex S.A., Luxembourg	69183
Ascalon Holding S.A., Luxembourg	69206	Infotex S.A., Luxembourg	69183
Ashendale & Breckland S.A., Luxembourg	69196	Infotex S.A., Luxembourg	69183
Astar S.A., Luxembourg	69202	Infotex S.A., Luxembourg	69184
Barony Holding S.A., Luxembourg	69216	Infotex S.A., Luxembourg	69184
BayernInvest Luxembourg S.A., Luxembourg	69171	Infotex S.A., Luxembourg	69184
Bellevue Wormeldange, S.à r.l., Luxembourg	69181	Infotex S.A., Luxembourg	69184
Bellevue Wormeldange, S.à r.l., Luxembourg	69181	Infotex S.A., Luxembourg	69184
Bellevue Wormeldange, S.à r.l., Luxembourg	69182	Infotex S.A., Luxembourg	69184
Binvest Holding S.A., Luxembourg	69206	Kerma S.A., Luxembourg	69204
Carnet S.A., Luxembourg	69216	KPB Finance Holding S.A., Luxembourg	69181
COFAL, Compagnie Financière pour l'Amérique		KPB Finance Holding S.A., Luxembourg	69181
Latine Holding S.A., Luxembourg	69196	KPB Finance Holding S.A., Luxembourg	69181
COGIM, Compagnie Générale d'Investissements		KPB Immobilière S.A., Luxembourg	69182
Immobiliers S.A., Luxembourg	69200	KPB Immobilière S.A., Luxembourg	69182
Cofintex Luxembourg S.A., Luxembourg	69205	KPB Immobilière S.A., Luxembourg	69182
CRV Corporation, S.à r.l., Luxembourg	69198	KPB Immobilière S.A., Luxembourg	69182
Distriflor S.A., Capellen	69204	Lubtrading, G.m.b.H., Moersdorf	69194
Du Mont S.A., Luxembourg	69195	Lune d'Or, S.à r.l., Echternach	69193
Dubrovnik S.A., Luxembourg	69197	Luxembourg Cambridge Holding Group S.A., Lu-	
Eitermillen S.A., Oetrange	69195	xembourg	69200
Europargest S.A., Luxembourg	69180	Luxfield S.A., Luxembourg	69199
Eversdale S.A., Luxembourg	69198	Luxor 2 S.A., Luxembourg	69204
Excelsior Hotel S.A., Luxembourg	69173	Macquarie Luxembourg Investment, S.à r.l., Lu-	
Excelsior Hotel S.A., Luxembourg	69179	xembourg	69185
Feng-Fu, S.à r.l., Esch-sur-Sûre	69195	Macquarie Luxembourg Investment, S.à r.l., Lu-	
Fetucci Holding S.A.H., Luxembourg	69199	xembourg	69185
Fidei, S.à r.l., Luxembourg	69194	Mag Editions S.A., Luxembourg	69200
Finora S.A. Holding, Luxembourg	69196	Management International (Luxembourg) S.A.,	
Foncière AVPE S.C.I., Dondelange	69202	Luxembourg	69207
Fourrures Scheitler, S.à r.l., Mamer	69194	Melia S.A., Luxembourg	69180
Goedert Y. Immobilière & Associates S.A., Esch-		Montagebetrieb G. Berens, G.m.b.H., Echternach	69193
sur-Alzette	69198	New Market Group S.A., Luxembourg	69215
Heffel S.A., Luxembourg	69197	Oikopolis, S.à r.l., Munsbach	69199
Honeywell Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxem-		Oliwa Holding S.A., Luxembourg	69206
bourg	69180	Othee Holding S.A., Luxembourg	69206
Imagine Re (Luxembourg) S.A., Luxembourg	69207	Otto S.A., Luxembourg	69196
Immo Dallo S.A., Mondorf-les-Bains	69203	Penkford Holding, S.à r.l., Luxembourg	69171
		Piwel, S.à r.l., Bertrange	69185

Piwel, S.à r.l., Bertrange	69185	SES Astra 1L, S.à r.l., Betzdorf	69171
Platon Holding S.A., Luxembourg	69216	Sigma Capital Investments S.A., Luxembourg	69170
Polytex Pensioen B.V., Luxembourg	69201	Sopares S.A., Luxembourg	69209
Powercom S.A., Luxembourg	69199	Sopares S.A., Luxembourg	69210
Promo Sport International S.A., Luxembourg	69195	Strebalux, S.à r.l., Ehlerange	69197
Protrust International S.A., Luxembourg	69172	Tayabol Holding S.A., Luxembourg	69205
REInvest German Properties III, S.à r.l., Senningerberg	69211	Toucan S.A., Luxembourg	69205
Real Global Holding S.A., Luxembourg	69172	Transatlantic Equity S.A., Luxembourg	69194
Red Tower S.A., Luxembourg	69170	U.A. 2001 S.A., Luxembourg	69205
Restauration Façades, S.à r.l., Rodange	69199	Vermietungsgesellschaft Objekt Kirchberg, GmbH, Luxembourg	69193
Ripa Electric, S.à r.l., Sanem	69183	Vertusa International Luxembourg S.A., Luxembourg	69200
Rochester Holding S.A., Luxembourg	69172	White-Blue S.A., Luxembourg	69197
Schmiedelux S.A., Luxembourg	69198		
SES Astra 1L, S.à r.l., Betzdorf	69171		

SIGMA CAPITAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 90.335.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 2 mars 2006

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de SIGMA CAPITAL INVESTMENTS S.A. (la «Société»), tenue extraordinairement, il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Ivo Evgeniev, ayant son adresse au 13 Slavianska Street, 1000 Sofia, Bulgarie, de sa fonction d'Administrateur et ce avec effet immédiat;
- de nommer M. Henning Krippendorff, ayant son adresse professionnelle au 16 Ivan Vazov Street, 1000 Sofia, Bulgarie, en qualité d'Administrateur de la société avec effet immédiat.

Oberursel, le 2 mars 2006.

V. Danev / G. Veltchev

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2006, réf. LSO-BP03787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046465/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2005.

RED TOWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.262.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 19 mai 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Rolando Papucci, dirigeant de sociétés, demeurant à Florence (Italie), président et administrateur-délégué;
Marco Gostoli, employé privé, demeurant à 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;
Fabio Mastrosimone, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07514. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047652/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

69171

SES ASTRA 1L, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R. C. Luxembourg B 105.437.

—
EXTRAIT

Réviseur d'entreprises:

ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, 5365 Münsbach, Luxembourg.

Le mandat de réviseur d'entreprises a été renouvelé et prendra fin 2007.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 19 mai 2006.

Pour la société

P. McCarthy

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046176//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

SES ASTRA 1L, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R. C. Luxembourg B 105.437.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 19 mai 2006.

P. McCarthy

Gérant

(046175//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

BayernInvest LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 3, rue Jean Monnet.
H. R. Luxemburg B 37.803.

—
Koordinierte Statuten wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, den 23. Mai 2006 hinterlegen.
Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 22. Mai 2006.

Für die Gesellschaft

J. Seckler

Der Notar

(046317/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

PENKFORD HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 112.113.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société PENKFORD HOLDING, S.à r.l. du 9 mars 2006, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.113 que:

- Luc Sünnen-Sünnen, comptable, né le 22 décembre 1961 à Luxembourg, ayant pour adresse 23, rue Auguste Charles, L-1326 Luxembourg, a été nommé comme gérant B avec effet au 9 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05190. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046434/2460/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2005.

69172

PROTRUST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 65.542.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 8 mai 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06269. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046319/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

REAL GLOBAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 85.955.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046322/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

ROCHESTER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 86.442.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046323/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

**INDCHEM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme,
(anc. ANICET ALEXANDRE S.A.).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.796.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

E. Schlessler

Notaire

(046339/227/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

EXCELSIOR HOTEL S.A., Société Anonyme.

Share capital: EUR 31,000.

Registered office: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 99.964.

In the year two thousand and six, on the seventh of March.
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of EXCELSIOR HOTEL S.A., a société anonyme, having its registered office in 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 23 March 2004, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 99.964.

The meeting was opened at 16.30 with Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Camille Bourke, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Amendment and restatement of the Articles of Incorporation of the Company.
 2. Dismissal of Mr Paul Lutgen from his capacity as a director in the Company and appointment of a new director in replacement thereto.
- II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their units are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented partners, initialed *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to amend the current provisions of the articles of incorporation and to fully restate these articles of incorporation to read as follows:

«A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of EXCELSIOR HOTEL S.A. (the «Company»).

Art. 2. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, manage or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the board of directors. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a general meeting of shareholders of the Company.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

B. Share Capital - Shares

Art. 5. The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by three hundred and ten (310) shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company are in registered form.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. Ownership of registered shares will be established by registration in the said register.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to appoint one sole proxy to represent the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as the sole owner in relation to the Company.

C. General meetings of shareholders

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The general meeting is convened by the board of directors. It shall also be convened upon request in writing of shareholders representing at least one fifth of the Company's share capital. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the third Tuesday of May at 3 p.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time-limits required by law shall govern the convening notices and the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile. Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the shareholders present or represented.

D. Board of directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors which shall be composed at all times of three members at least who need not be shareholders of the Company but at least one of which shall be a candidate proposed by BRICK HEAVEN LTD. Shall the board of directors be composed of more than three members, then the board shall at all times be composed of at least one fourth of candidates proposed by BRICK HEAVEN LTD. The directors shall be elected by the shareholders who shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented. Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.

Art. 10. The board of directors should choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent one or more of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Meetings of the board of directors may also be held by conference-call or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

According to article 60 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors is subject to prior authorisation of the general meeting of shareholders.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

Art. 13. The Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two (2) persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

E. Supervision of the company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

If the Company exceeds the criteria set by article 215 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the institution of statutory auditor will be suppressed and one or more independent auditors, chosen among the members of the institut des réviseurs d'entreprises will be designated by the general meeting, which fixes the duration of their office.

F. Financial year - Profits

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company, as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. Interim dividends may be distributed by the board of directors in compliance with the terms and conditions provided for by law.

G. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

H. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. These Articles of Incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders. The general meeting shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the company. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

However, notwithstanding any other provision in these Articles, no resolution to amend Article 9 and Article 19 of these articles of incorporation may be passed by the shareholders without the approval of BRICK HEAVEN LTD.

I. Conflict of interest

Art. 19. The director(s) proposed by BRICK HEAVEN LTD for appointment as a member of the board of directors of the Company may also be a director or officer in the company which will manage the properties owned by the Company and in such capacity or otherwise, may be involved in providing all or some of the management services under any management agreement without resulting in any potential conflict of interest.

J. Final clause - Applicable law

Art. 20. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.»

Second resolution

The general meeting decides to dismiss Mr Paul Lutgen as current member of the board of directors of the Company and to grant him discharge until the day of the present meeting and to appoint the following person as new member of the board of directors of the Company:

- David Fattal, Director, born on June 22nd, 1957, in Haifa, Israel, residing professionally in Azrieli Center, 30th Floor, Tel-Aviv, 76023 Israel;

The above member of the board of directors shall be appointed for 6 years.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at 1,700.- Euro.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des englischen Textes:

Im Jahre zweitausendundsechs, den siebsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft EXELSIOR HOTEL S.A. mit Sitz in L-2120 Luxemburg, 16, allée Marconi (die «Gesellschaft»), gegründet gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars am 23. März 2004, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 99.964, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Generalversammlung wurde eröffnet um 16.30 Uhr, unter dem Vorsitz von Herrn Régis Galiotto, Jurist, wohnhaft in Luxemburg, der die Frau Flora Gibert, Juristin, wohnhaft in Luxembourg, zum Schriftführer berufen hat.

Die Generalversammlung wählt zum Stimmzähler Frau Camille Bourke, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg.

Die gegenwärtige Generalversammlung ist somit ordnungsgemäß gebildet und der Vorsitzende ersucht den unterzeichneten Notar, folgende Erklärungen zu beurkunden:

I. Dass die gegenwärtige Generalversammlung über folgende Tagesordnung zu befinden hat:

1. Abänderung und Neuformulierung der Satzung der Gesellschaft.
2. Abberufung von Paul Lutgen als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft und Ernennung eines neuen Verwaltungsratsmitglieds.

II. Dass alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl ihrer Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Liste wird gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigeführt und ordnungsgemäß von den anwesenden Aktionären, von den bevollmächtigten Aktionärsvertretern sowie vom Versammlungsvorstand unterschrieben.

III. Dass das gesamte Gesellschaftskapital in gegenwärtiger Versammlung anwesend oder vertreten ist und alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären, Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben und somit keine Einladungen erforderlich waren.

IV. Dass die gegenwärtige Generalversammlung ordnungsgemäß gebildet ist und über oben genannte Tagesordnung beschließen darf:

Nach Beratung fasst die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die Satzung der Gesellschaft abzuändern und durch eine vollständige neue Version zu ersetzen, die folgenden Wortlaut haben wird:

«A. Name - Sitz - Dauer - Zweck

Art. 1. Es besteht hiermit eine zwischen den Zeichnern, sowie allen zukünftigen Inhaber der in dieser Satzung ausgestellten Aktien eine Aktiengesellschaft, die die Bezeichnung EXCLESIOR HOTEL S.A. (die «Gesellschaft») führt.

Art. 2. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit errichtet.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen jeder Art an in- und ausländischen Gesellschaften und die Verwirklichung sonstiger Investitionen jeder Art, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, die Übertragung von Wertpapieren durch Verkauf, Tausch oder auf andere Weise sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann zudem Gesellschaften, in denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält oder die der gleichen Gesellschaftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredite gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte kaufmännischer, gewerblicher oder finanzieller Natur betreiben, die der Erreichung ihres Zweckes förderlich sind.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt, Großherzogtum Luxemburg. Die Verlegung des Sitzes der Gesellschaft innerhalb der Gemeinde erfolgt durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates. Er kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können auch jederzeit Niederlassungen oder Geschäftsstellen, sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland, gegründet werden.

Sollte der Verwaltungsrat feststellen, dass außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eingetreten oder bevorstehen, die die normale Tätigkeit am Gesellschaftssitz oder die reibungslose Kommunikation dieses Sitzes mit dem Ausland beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden. Diese vorübergehenden Maßnahmen haben keinen Einfluss auf die Staatsangehörigkeit der Gesellschaft, die, trotz der vorübergehenden Verlegung des Gesellschaftssitzes, weiterhin als eine luxemburgische Gesellschaft gilt.

B. Kapital - Aktien

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreißigtausend Euro (EUR 31.000,-), eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je hundert Euro (EUR 100,-).

Das Gesellschaftskapital kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Aktionäre, entsprechend den gesetzlichen Erfordernissen für Satzungsänderungen, erhöht oder herabgesetzt werden.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und unter den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

Art. 6. Die Aktien der Gesellschaft sind Namensaktien.

Am Gesellschaftssitz wird ein Aktienregister geführt, das jedem Aktionär zur Einsicht offen steht. Dieses Register enthält alle Angaben, die von Artikel 39 des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften, wie abgeändert, vorgesehen sind. Das Eigentum an Namensaktien wird durch die Eintragung in das oben genannte Register festgestellt.

Die Gesellschaft erkennt nur einen Eigentümer pro Aktie an. Wird eine Aktie durch mehr als eine Person gehalten, müssen diejenigen, die ein Recht an diesen Aktien geltend machen, einen gemeinsamen Bevollmächtigten ernennen, um die aus den Aktien resultierenden Rechte gegenüber der Gesellschaft zu vertreten. Die Gesellschaft kann die Ausübung sämtlicher mit diesen Aktien verbundenen Rechte aussetzen, bis eine Person als alleiniger Eigentümer der Aktien gegenüber der Gesellschaft benannt wird.

C. Hauptversammlung der Aktionäre

Art. 7. Die ordnungsgemäß einberufene Versammlung der Aktionäre vertritt alle Aktionäre der Gesellschaft. Sie hat jegliche Befugnis zur Anordnung, Ausführung oder Ratifizierung aller Handlungen im Hinblick auf die Geschäfte der Gesellschaft.

Die Hauptversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie kann auch auf Antrag von Aktionären, die wenigstens ein Fünftel des Kapitals vertreten, einberufen werden. Sind alle Aktionäre bei einer Hauptversammlung anwesend oder vertreten und erklären sie, ordnungsgemäß über die Tagesordnung informiert worden zu sein, so kann die Versammlung ohne vorherige Einberufung oder Veröffentlichung abgehalten werden.

Art. 8. Die jährliche Hauptversammlung findet am dritten Dienstag des Monats mai um 15.00 Uhr in Luxemburg statt, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in dem Einberufungsschreiben angegebenen Ort in Luxemburg. Wenn dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, wird die jährliche Hauptversammlung am darauf folgenden Werktag abgehalten. Andere Hauptversammlungen können an solchen Orten und zu solchen Zeiten abgehalten werden, die in dem entsprechenden Einberufungsschreiben angegeben werden.

Die Einberufungsschreiben sowie die Leitung der Versammlungen der Aktionäre der Gesellschaft werden von den gesetzlich erforderlichen Anwesenheitsquoten und Fristen geregelt, insofern diese Satzung keine anderweitigen Bestimmungen vorsieht.

Der Verwaltungsrat kann alle weiteren Bedingungen festlegen, die die Aktionären erfüllen müssen, um an einer Versammlung der Aktionäre teilnehmen zu können.

Jede Aktie gewährt eine Stimme. Jeder Aktionär kann sich bei jeder Versammlung durch einen Dritten vertreten lassen, dessen Vollmacht schriftlich, per Kabel, per Telegramm, per Telex oder per Fax erteilt wurde. Insofern diese Satzung keine anderweitigen Bestimmungen vorsieht, werden Beschlüsse auf einer ordnungsgemäß einberufenen Hauptversammlung mit der einfachen Mehrheit der anwesenden und vertretenen Stimmen gefasst.

D. Verwaltungsrat

Art. 9. Die Gesellschaft wird durch einen Rat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, die nicht Aktionäre der Gesellschaft zu sein brauchen, aber von denen mindestens einer von BRICK HEAVEN LTD. vorgeschlagen werden muss. Sollte der Verwaltungsrat aus mehr als drei Mitgliedern bestehen, muss er zu jeder Zeit mindestens ein viertes Mitglied haben, das von BRICK HEAVEN LTD. vorgeschlagen wurde. Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden von der Hauptversammlung der Aktionäre gewählt, die ihre Anzahl, Vergütung und die Dauer ihres Mandats festlegt. Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden für die Dauer eines Mandats, das sechs Jahre nicht überschreiten darf und grundsätzlich mit der Bestellung des Nachfolgers endet.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden mit der einfachen Mehrheit der anwesenden und vertretenen Stimmen gefasst. Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann jederzeit und ohne Angabe von Gründen durch einen Beschluss der Hauptversammlung abberufen werden.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates durch Tod, Rücktritt oder aus einem sonstigen Grund frei, so kann das freigewordene Amt, gemäß den gesetzlichen Bestimmungen, vorläufig bis zur nächsten Hauptversammlung besetzt werden.

Art. 10. Der Verwaltungsrat wählt aus dem Kreis seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und hat auch die Möglichkeit, einen stellvertretenden Vorsitzenden zu bestellen. Er kann auch einen Sekretär bestellen, der nicht Mitglied des Verwal-

tungsrates sein muss und für das Führen der Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates und der Hauptversammlungen verantwortlich ist.

Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden oder durch zwei seiner Mitglieder an dem in dem Einberufungsschreiben bestimmten Ort einberufen.

Der Vorsitzende hat den Vorsitz in jeder Sitzung des Verwaltungsrates. In seiner Abwesenheit kann der Verwaltungsrat mit der Mehrheit der Anwesenden ein anderes Mitglied des Verwaltungsrates ernennen, um den Vorsitz dieser Sitzungen zeitweilig zu führen.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates erhält wenigstens vierundzwanzig Stunden vor dem vorgesehenen Zeitpunkt der Sitzung ein Einberufungsschreiben, außer im Falle einer Dringlichkeit, in dem die Natur und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsschreiben angegeben werden müssen. Auf Einberufungsschreiben kann verzichtet werden, wenn sich alle Mitglieder des Verwaltungsrates schriftlich, per Kabel, per Telegramm, per Telex oder per Fax damit einverstanden erklären. Ein spezielles Einberufungsschreiben ist nicht erforderlich für Sitzungen des Verwaltungsrates, die zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten werden, die durch einen vorherigen Beschluss des Verwaltungsrates festgesetzt wurden.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann sich in der Sitzung des Verwaltungsrates aufgrund einer schriftlich, per Telegramm, per Telex oder per Fax erteilten Vollmacht durch ein anderes Mitglied des Verwaltungsrates vertreten lassen. Ein Verwaltungsratsmitglied kann einen oder mehrere seiner Kollegen vertreten.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann durch eine telefonische Konferenzschaltung oder durch ein anderes Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen, vorausgesetzt, dass jeder Teilnehmer an der Sitzung alle andere verstehen kann. Die Teilnahme an einer Sitzung in dieser Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung.

Sitzungen des Verwaltungsrates können auch durch eine telefonische Konferenzschaltung oder eine Videokonferenz oder durch ein anderes Kommunikationsmittel abgehalten werden, wenn alle Teilnehmer an der Sitzung alle andere verstehen können.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Beschlüsse werden nur mit der Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Mitglieder des Verwaltungsrates gefasst.

Einstimmige Beschlüsse des Verwaltungsrates können auch durch Rundschreiben gefasst werden, wenn die Zustimmung schriftlich, per Kabel, Telegramm, Telex, Fax oder mittels eines anderen Kommunikationsmittels erteilt wird, vorausgesetzt, dass diese Beschlüsse schriftlich bestätigt werden. Die Gesamtheit der Unterlagen bildet das Protokoll, das als Nachweis der Beschlussfassung gilt.

Art. 11. Die Protokolle aller Sitzungen des Verwaltungsrates werden von dem Vorsitzenden oder, in seiner Abwesenheit, von dem stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden sollen, werden von dem Vorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet.

Art. 12. Der Verwaltungsrat ist befugt, die Gesellschaft im weitesten Sinne zu leiten und alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen, die im Interesse der Gesellschaft sind. Der Verwaltungsrat hat sämtliche Befugnisse, die durch das Gesetz oder durch diese Satzung nicht ausdrücklich der Hauptversammlung vorbehalten sind.

Die laufende Geschäftsführung der Gesellschaft und die diesbezügliche Vertretung Dritten gegenüber können gemäß Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften, wie abgeändert, auf ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates, leitende Angestellte, Geschäftsführer oder sonstige Vertretungsberechtigte, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen, und alleinzeichnungsberechtigt sein können, übertragen werden. Ihre Ernennung, Abberufung und sonstigen Befugnisse werden durch Beschluss des Verwaltungsrates geregelt. Die Übertragung an ein Verwaltungsratsmitglied muss von der Hauptversammlung vorab genehmigt werden.

Ferner kann die Gesellschaft einzelne Aufgaben der Geschäftsführung durch privatschriftliche oder notarielle Vollmacht übertragen.

Art. 13. Gegenüber Dritten wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von zwei (2) Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.

E. Überwachung der Gesellschaft

Art. 14. Die Gesellschaft unterliegt der Überwachung durch einen oder mehrere Rechnungsprüfer, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen. Die Hauptversammlung ernennt diese Rechnungsprüfer, bestimmt ihre Zahl und setzt ihre Vergütung und die Dauer ihres Mandates, das nicht sechs Jahre überschreiten darf, fest.

Wenn die Gesellschaft die Kriterien des Artikels 215 des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften, wie abgeändert, überschreitet, wird statt eines Rechnungsprüfers ein oder mehrere unabhängige Rechnungsprüfer, die aus dem Kreis der Mitglieder des Institut des réviseurs d'entreprises ausgewählt werden, von der Hauptversammlung bestellt, die die Dauer ihres Mandats festgesetzt.

F. Geschäftsjahr - Bilanz

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 16. Es werden jährlich wenigstens fünf Prozent (5%) des Reingewinnes der Gesellschaft vorab den gesetzlichen Rücklagen zugeführt, bis diese zehn Prozent (10%) des in Artikel 5 dieser Satzung vorgesehenen Gesellschaftskapitals, wie gemäß Artikel 5 erhöht oder herabgesetzt, betragen.

Die Hauptversammlung der Aktionäre bestimmt auf Vorschlag des Verwaltungsrates über die Verwendung des restlichen Betrages des Reingewinns. Die Hauptversammlung kann im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen Abschlagsdividenden ausschütten.

G. Auflösung der Gesellschaft

Art. 17. Wird die Gesellschaft durch Beschluss der Hauptversammlung aufgelöst, so wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren, die natürliche oder juristische Personen sein können, durchgeführt. Die Hauptversammlung ernennt diese Liquidatoren und setzt ihre Befugnisse und Vergütung fest.

H. Satzungsänderung

Art. 18. Diese Satzung kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Aktionäre abgeändert werden. Die Hauptversammlung kann nur rechtmäßig beraten, wenn mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten ist und die vorgeschlagenen Abänderungen und, sofern es sich um Abänderungen des Gesellschaftszwecks oder der Gesellschaftsform handelt, der Text der Abänderung, in der Tagesordnung aufführt sind. Wenn die erste Bedingung nicht erfüllt sein sollte, kann eine zweite Hauptversammlung, auf die in der Satzung vorgegebenen Art und Weise, durch Bekanntmachungen, die zweimal in einem Abstand von mindestens fünfzehn Tagen im Mémorial und in zwei Luxemburger Tageszeitungen zu veröffentlichen sind, einberufen werden. Eine derartige Einberufung muss die Tagesordnung sowie das Datum und das Ergebnis der letzten Hauptversammlung beinhalten. Diese zweite Hauptversammlung kann unabhängig vom vertretenen Gesellschaftskapital rechtmäßig beraten. Bei beiden Hauptversammlungen können Beschlüsse nur angenommen werden, wenn sie mindestens von einer Zweidrittelmehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre getragen werden.

Ungeachtet anderer Bestimmungen in dieser Satzung, dürfen die Aktionäre jedoch keinen Beschluss zur Abänderung von Artikel 9 und von Artikel 19 der Satzung ohne die Zustimmung von BRICK HEAVEN LTD. fassen.

I. Interessenkonflikte

Art. 19. Die Verwaltungsratsmitglieder, die von BRICK HEAVEN LTD zur Ernennung als Mitglieder des Verwaltungsrats vorgeschlagen wurden, können auch als Verwaltungsratsmitglieder oder Vorstände in den Gesellschaften, die das Vermögen der Gesellschaft verwalten, tätig sein, und in dieser Funktion oder aus anderen Gründen im Rahmen eines Verwaltungsvertrags Verwaltungsdienstleistungen erbringen, ohne dass dies einen Interessenkonflikt darstellt.

J. Schlussbestimmungen - Anwendbares Recht

Art. 20. Für sämtliche Fragen, die nicht durch diese Satzung geregelt sind, gilt das Gesetz vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften, wie abgeändert.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, Herrn Paul Lutgen als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft abuberufen und ihm Entlastung für sein Mandat als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft zu erteilen und folgende Person als neues Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft zu ernennen:

- David Fattal, Geschäftsführer, geboren am Juni 22, 1957, in Haifa, Israel, geschäftsansässig in Azrieli Center, 30th Floor, Tel-Aviv, 76023 Israel.

Die Dauer des Mandats des neuen Verwaltungsratsmitglieds beträgt sechs Jahre.

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, in welcher Form auch immer, die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen, werden auf ungefähr 1.700,- EUR geschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Parteien diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, die dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt ist, haben die Erschienenen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Galiotto, F. Gibert, C. Bourke, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2006, vol. 152S, fol. 63, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19. April 2006.

J. Elvinger.

(048612/211/423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

EXCELSIOR HOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 99.964.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 41837 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

J. Elvinger.

(048613/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

69180

EUROPARGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 47.083.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046325/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

MELIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 88.086.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ05972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046328/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

HONEYWELL LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 116.366.

—
EXTRAIT

1) Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société datées du 27 avril 2006 que M. Craig Mondschein, né à New York (U.S.A.) le 20 novembre 1966, ayant son domicile professionnel au 101 Columbia Road, Morristown, NJ 07962-1219 (U.S.A.), a été nommé gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée.

2) Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société datées du 16 mai 2006 que:

- M. Pascal Noël, né à Thionville, France, le 31 mai 1962, ayant son adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg; et

- Mme Sonja Linz, née à Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 10 avril 1958, ayant son adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg,

ont été nommés gérants de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée.

Désormais, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Madame Marie Dubois (gérante de catégorie A);
- Monsieur Thomas Szlosek (gérant de catégorie A);
- Monsieur Thomas Larkins (gérant de catégorie A);
- Monsieur Craig Mondschein (gérant de catégorie A);
- Monsieur Georges Deitz (gérant de catégorie B);
- Monsieur Pascal Noël (gérant de catégorie B); et
- Madame Sonja Linz (gérante de catégorie B).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048075//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

KPB FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.

R. C. Luxembourg B 51.064.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mai 2006.

R. Arrensdorff

Notaire

(046347/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

KPB FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.

R. C. Luxembourg B 51.064.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mai 2006.

R. Arrensdorff

Notaire

(046346/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

KPB FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.

R. C. Luxembourg B 51.064.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mai 2006.

R. Arrensdorff

Notaire

(046345/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

BELLEVUE WORMELDANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.

R. C. Luxembourg B 82.652.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mai 2006.

R. Arrensdorff

Notaire

(046348/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

BELLEVUE WORMELDANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.

R. C. Luxembourg B 82.652.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mai 2006.

R. Arrensdorff

Notaire

(046349/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

BELLEVUE WORMELDANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.
R. C. Luxembourg B 82.652.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mai 2006.

R. Arrendorff

Notaire

(046350/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

KPB IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.
R. C. Luxembourg B 81.535.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mai 2006.

R. Arrendorff

Notaire

(046351/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

KPB IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.
R. C. Luxembourg B 81.535.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mai 2006.

R. Arrendorff

Notaire

(046352/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

KPB IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.
R. C. Luxembourg B 81.535.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mai 2006.

R. Arrendorff

Notaire

(046353/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

KPB IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol.
R. C. Luxembourg B 81.535.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 mai 2006.

R. Arrendorff

Notaire

(046354/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

69183

RIPA ELECTRIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4985 Sanem, 89, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.229.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mai 2006.

Signature.

(046356/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

INFOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 117, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 75.380.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 20 janvier 2006 que:
L'assemblée a décidé de transférer le siège social du 117, avenue Gaston Diderich à L-1371 Luxembourg, 117, Val Ste Croix.

L'assemblée a réélu au poste d'administrateur pour un terme d'une année renouvelable

- Monsieur Gyselinck Luc, demeurant à B-2640 Mortsels, Heideland 66,
- Madame Dith Roth-Money, demeurant à B-2640 Mortsels, Heideland 66,
- La société I.T.E. INTERNATIONAL INC., avec siège social au 19958 Lewes, Delaware, 25 Greystone Manor (USA).

L'assemblée a révoqué de son poste de commissaire aux comptes la société:

- La société DELAWARE AGENT SERVICES LLC, ayant son siège social à Greystone Manor, 19958 LEWES DELAWARE (USA).

L'assemblée a élu en son remplacement:

- La société B.S. CONSULTING, ayant son siège à L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue, immatriculée auprès du Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 45.486.

Jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Pour la société

L. Gyselinck

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046326//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

INFOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 117, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 75.380.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(046321//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

INFOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 117, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 75.380.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(046315//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

69184

INFOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 117, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 75.380.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(046318//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

INFOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 117, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 75.380.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(046308//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

INFOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 117, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 75.380.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(046307//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

INFOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 117, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 75.380.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(046305//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

INFOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 117, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 75.380.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(046302//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

PIWEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Bertrange, 237, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 6.326.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mai 2006.

Signature.

(046359/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

PIWEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Bertrange, 237, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 6.326.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mai 2006.

Signature.

(046357/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

MACQUARIE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 108.304.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

P. Frieders.

(048736/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

MACQUARIE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 108.304.

In the year two thousand and six, on the eleventh day of May.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

MACQUARIE BANK LIMITED, a company incorporated under the laws of Australia, with registered office at 1, Martin Place, Sydney NSW 2000, Australia,

here duly represented by Ms Elisabeth Reinard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 10, 2006.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- MACQUARIE BANK LIMITED is the sole shareholder (the Shareholder) of MACQUARIE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on May 23, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated October 12, 2005 number C 1024 (the Company).

- The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25) each.

I. The agenda of the meeting is as follows:

1. Waiver of the convening notice;

2. Modification of the wording of the object clause of the Company as follows:

«3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obli-

gations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.»

3. Amendment and complete restatement of the articles of association of the Company, taking into account i.a. point 2 of the agenda.

4. Appointment of:

Benjamin Brazil, born in Warwick, Australia, on 27 October 1971, residing in 5/68 North Row, Park Lane Place, London W1K 7DU, United Kingdom and of

Klaus Thalheimer, born in Darmstadt, Germany, on 7 November 1962, residing in Am Kirchberg 15, D-60431 Frankfurt, Germany as managers of the Company for an indefinite period.

Acceptation of the resignation of Bruno Bagnouls as manager of the Company;

and

Confirmation of the other manager in office, being Gérard Becquer, Réviseur d'Entreprises, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, for an indefinite period.

II. The Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolves to waive the convening notice, the Shareholder having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.

Second resolution

The Shareholder decides to amend the wording of the corporate object clause of the Company as per the proposal contained in the agenda of the present meeting.

Third resolution

The Shareholder decides to amend and completely restate the articles of association of the Company, taking into account i.a. the second resolution. Henceforth, the articles of association of the Company shall read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée), under the name MACQUARIE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the single manager, or if there are more than one manager, by two managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single manager or, in case there is more than one manager, by the joint signature of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Art 17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Fourth resolution

The Shareholder decides to appoint:

Benjamin Brazil, born in Warwick, Australia, on 27 October 1971, residing in 5/68 North Row, Park Lane Place, London W1K 7DU, United Kingdom

and

Klaus Thalheimer, born in Darmstadt, Germany, on 7 November 1962, residing in Am Kirchberg 15, D-60431 Frankfurt, Germany,

as managers of the Company for an indefinite period.

The Shareholder acknowledges and accepts the resignation of Bruno Bagnouls as manager of the Company and grants him full and complete discharge for his mandate.

The Shareholder confirms the manager position of the other manager in office, being Gérard Becquer, Réviseur d'Entreprises, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, for an indefinite period.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille six, le onze mai.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MACQUARIE BANK LIMITED, une société constituée sous les lois de l'Australie, avec siège social au 1, Martin Place, Sydney NSW 2000, Australie,

représentée par Maître Elisabeth Reinard, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en date du 10 mai 2006.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- MACQUARIE BANK LIMITED est le seul actionnaire (l'Actionnaire) de MACQUARIE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 23 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 12 octobre 2005 sous le numéro C 1024 (la Société).

- Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR).

1. La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1) Renonciation à la convocation à l'assemblée;

2) Modification du libellé de l'objet social de la Société comme suit:

«3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges tous ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tous ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.»

3) Modification et refonte complète des statuts de la Société, prenant i.a. en compte le point 2 de l'ordre du jour;

4) Nomination de:
Benjamin Brazil, né à Warwick, Australie, le 27 octobre 1971, demeurant au 5/68 North Row, Park Lane Place, London W1K 7DU, Grande-Bretagne et de
Klaus Thalheimer, né à Darmstadt, Allemagne, le 7 novembre 1962, demeurant à Am Kirchberg 15, D-60431 Frankfurt, Allemagne
comme gérants de la Société pour une période indéfinie.
Acceptation de la démission de Bruno Bagnouls comme gérant de la Société;
et
Confirmation de l'autre gérant en fonction, qui est Gérard Becquer, Réviseur d'Entreprises, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg pour une période indéfinie.

II. L'Associé prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé décide de renoncer à la convocation à l'assemblée, l'Associé ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Associé décide de modifier le libellé de l'objet social de la société conformément à la proposition reprise à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Troisième résolution

L'Associé décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, prenant i.a. en compte la deuxième résolution.

Désormais, les statuts de la Société auront la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination MACQUARIE LUXEMBOURG INVESTMENT, S.à r.l. (la «Société»), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») et par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges tous ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tous ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout/deux gérant(s).

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique ou, au cas où il y a plus d'un gérant, par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Quatrième résolution

L'Associé nomme:

Benjamin Brazil, né à Warwick, Australie, le 27 octobre 1971, demeurant au 5/68 North Row, Park Lane Place, London W1K 7DU, Grande-Bretagne et

Klaus Thalheimer, né à Darmstadt, Allemagne, le 7 novembre 1962, demeurant à Am Kirchberg 15, D-60431 Frankfurt, Allemagne,

comme gérants de la Société pour une période indéfinie.

L'Associé prend connaissance et accepte la démission de Bruno Bagnouls comme gérant de la Société et lui donne décharge pleine et entière.

L'Associé confirme l'autre gérant dans sa fonction, qui est Gérard Becquer, Réviseur d'Entreprises, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour une période indéfinie.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Reinard, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, vol. 153S, fol. 55, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

P. Frieders.

(048735/212/483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

MONTAGEBETRIEB G. BERENS, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Breilekes.

R. C. Luxembourg B 102.493.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mai 2006.

Signature.

(046360/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

LUNE D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6470 Echternach, 18, rue de la Montagne.

R. C. Luxembourg B 102.533.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mai 2006.

Signature.

(046361/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT KIRCHBERG, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 17.574.

Constituée le 19 mai 1980 par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Dudelange, acte publié au Mémorial C n° 179 du 12 août 1980, modifié par-devant le même notaire en date du 4 septembre 1981, acte publié au Mémorial C n° 274 du 11 décembre 1981, modifié en date du 3 mars 1989 par-devant M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, acte publié au Mémorial C n° 189 du 10 juillet 1989, modifié en date du 7 mars 1991 par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C n° 342 du 18 septembre 1991, modifié en date du 19 mars 2001 par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C n° 1103 du 4 décembre 2001, modifié en date du 12 août 2003 par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, acte publié au Mémorial C n° 986 du 24 septembre 2003.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT KIRCHBERG, G.m.b.H.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(046398/1261/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

FIDEI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 60.367.

EXTRAIT

Le gérant unique de la société a pris la résolution unique suivante:

- Le siège social de la société est transféré au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05598. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046362/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

LUBTRADING, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6692 Moersdorf, 1A, Enneschte Flouer.

R. C. Luxembourg B 94.904.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mai 2006.

Signature.

(046363/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

FOURRURES SCHEITLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 110, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 35.465.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mai 2006.

Signature.

(046365/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

TRANSATLANTIC EQUITY S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 19.557.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2006:

- Monsieur Romain Kettel, demeurant professionnellement 54, boulevard Napoléon I^{er} à L-2210 Luxembourg, est reconduit dans son mandat d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.- Monsieur André Pippig, demeurant professionnellement 54, boulevard Napoléon I^{er} à L-2210 Luxembourg, est reconduit dans son mandat d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.- Madame Paule Kettel-Streng, demeurant professionnellement 54, boulevard Napoléon I^{er} à L-2210 Luxembourg, est nommée comme nouveau administrateur en remplacement de Monsieur Paul-François Cierniak jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

- La société INTERAUDIT, S.à r.l., demeurant 119, avenue de la Faiencerie, à L-1511 Luxembourg, est reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour TRANSATLANTIC EQUITY S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07019. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047642/1261/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

FENG-FU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 9, rue du Pont.
R. C. Luxembourg B 108.963.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mai 2006.

Signature.

(046366/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

EITERMILLEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5331 Oetrange, 1, route de Remich.
R. C. Luxembourg B 86.217.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mai 2006.

Signature.

(046367/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

AGENCE GENERALE HEIDERSCHIED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6170 Godbrange, 5, rue du Village.
R. C. Luxembourg B 85.759.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 mai 2006.

Signature.

(046368/6261/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

DU MONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 103.734.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05888. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046369/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

PROMO SPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 67.395.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05890. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046371/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

69196

FINORA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 19.077.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener
Le mandataire

(046370/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

ASHENDALE & BRECKLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 71.704.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046372/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

COFAL, COMPAGNIE FINANCIERE POUR L'AMERIQUE LATINE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 40.640.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener
Le mandataire

(046373/279/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

OTTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 103.002.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} décembre 2005 que:

i) Monsieur Andrea De Maria, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg ainsi que Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, ont été nommés administrateurs de type B en remplacement de Messieurs Bruno Beernaerts et David De Marco, démissionnaires.

ii) MAYFAIR TRUST, S.à r.l., ayant son siège au 54, avenue Pasteur à L-2310 Luxembourg, a été nommée commissaire en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., démissionnaire.

iii) Le siège social de la société a été transféré de son adresse actuelle au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046549/5878/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

69197

WHITE-BLUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.640.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046374/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

HEFFEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 86.486.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05894. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046375/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

STREBALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4380 Ehlerange, 169, rue d'Esch.
R. C. Luxembourg B 79.648.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(046376/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

DUBROVNIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 92.882.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2006

L'assemblée a renouvelé pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012, le mandat des administrateurs:

Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains, L 8041 Bertrange;

Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains, L 8041 Bertrange;

IMMOLYS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L 2241 Luxembourg;

et à celui de commissaire aux comptes:

SAFILUX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047797//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

69198

EVERSDALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 87.756.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046377/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

SCHMIEDELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 65.195.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046378/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

GOEDERT Y. IMMOBILIERE & ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 40, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 59.753.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ02142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(046379/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

CRV CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 150.000,-.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 114.761.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 15 mai 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046385/6312/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

69199

LUXFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 65.214.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046380/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

FETUCCI HOLDING S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 13.736.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046381/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

RESTAURATION FAÇADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4853 Rodange, 46, rue Vullasang.
R. C. Luxembourg B 37.165.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(046382/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

OIKOPOLIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 13, parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 62.528.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(046384/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

POWERCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 65.218.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046390/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

MAG EDITIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 122, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 99.749.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04493, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(046386/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

AFOREST LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4289 Esch-sur-Alzette, Domaine Schlassgoart.
R. C. Luxembourg B 68.705.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(046387/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

COGIM, COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.356.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046388/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 37.467.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(046391/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

VERTUSA INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 64.821.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement au siège social en date du 13 mars 2006 que:

- Messieurs Bruno Beernaerts, David De Marco et Stefano Bertolotti ont été réélus administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2012;

- Monsieur Olivier Dotier, employé privé, demeurant 1, rue du Glacis, L-1628 Luxembourg, a été réélu commissaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée ordinaire de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05879. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046435/6312/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

POLYTEX PENSIOEN B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Haarlem, Pays-Bas.

Siège de direction effectif: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.632.

L'an deux mille quatre, le vingt-six octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée POLYTEX PENSIOEN B.V., ayant son siège social à Haarlem (Pays-Bas) et son siège de direction effectif à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce de la Chambre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 34045834, ainsi qu'au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 56.632.

La société a été constituée le 29 décembre 1976 par-devant Maître R.J. Stuart, notaire à Haarlem (Pays-Bas); par décision du 24 octobre 1996, publiée au Mémorial C numéro 7 du 9 janvier 1997, le siège effectif a été transféré à partir du 31 octobre 1996 des Pays-Bas au Grand-Duché de Luxembourg; tous les bureaux en dehors du Grand-Duché de Luxembourg ont été fermés avec effet à partir de la même date.

La séance est ouverte sous la présidence de monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 40 (quarante) parts sociales représentant l'intégralité du capital social, sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur.
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur.
4. Décharge donnée aux gérants.
5. Nomination de OOSTERBAAN & VAN EEGHEN, Mr B. Heldring, Koningslaan 25, NL-1075 AB Amsterdam, Pays-Bas, en vue d'accomplir les formalités aux Pays-Bas.
6. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

la société PEGASO S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, R.C.S. Luxembourg Section B numéro 43.075.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux associés, proportionnellement au nombre de leurs parts sociales, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil de gérance, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombent.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de donner procuration à OOSTERBAAN & VAN EEGHEN, M. B. Heldring, Koningslaan 25, NL-1075 AB Amsterdam, Pays-Bas, afin d'accomplir toutes les formalités requises par la loi néerlandaise en vue de la liquidation de la société selon le droit néerlandais, en ce compris, sans être limitatif, la publication des annonces néces-

saires dans la presse néerlandaise, le dépôt du plan de distribution et l'annulation de l'inscription auprès de la Chambre de Commerce.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 46, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

J. Elvinger.

(048050/211/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

ASTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 64.744.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05908. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046392/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

FONCIERE AVPE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7423 Dondelange, 3D, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg E 960.

—
Assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2006

L'an deux mille six, le 28 avril à 16 heures.

Se sont réunis en assemblée extraordinaire:

1) Madame Bernadette Gimenez, demeurant à Kehlen;

200 parts sociales.

2) Monsieur Pierre Petry, demeurant à Kehlen;

200 parts sociales.

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société civile FONCIERE AVPE SCI, avec siège social à Luxembourg-Bonnevoie, constituée suivant acte reçu par le Notaire Marc Elter, de résidence à Luxembourg, en date du 24 août 1987, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 355 du 8 décembre 1987,

et modifiée et coordonnée suivant acte reçu par le prédit notaire Tom Metzeler, en date du 10 septembre 1999, publié au Mémorial C numéro 43473 du 1^{er} octobre 1999, déposé au registre des sociétés le 5 octobre 1999.

II.- Les associés représentant l'intégralité du capital social de EUR 100.000,-,

soit 100 parts de EUR 1.000,-, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de revenir au siège initial de la société à L-7423 Dondelange, 3D, rue du Moulin.

Deuxième résolution

Les associés décident de transférer la boîte postale de Koerich en ville: l'adresse postale sera B.P. 1654 à L-1016 Luxembourg.

Fait à Kehlen le 28 avril 2006.

B. Gimenez / P. Petry

Gérante / -

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08634. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048295//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

IMMO DALLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5650 Mondorf-les-Bains, 16, route de Remich.
R. C. Luxembourg B 114.168.

L'an deux mille six, le dix avril.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de IMMO DALLO S.A. de L-4201 Esch-sur-Alzette, 25, rue de Lallange, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 114.168, constituée suivant acte du Frank Molitor de Dudelange du 13 janvier 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Sandra Giacometti, étudiante, demeurant à Mondorf-les-Bains, qui désigne comme secrétaire Muriel Lehmann, employée privée, demeurant à Hayange (France).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Jose-Manuel Dos Santos Martins, entrepreneur, demeurant à Mondorf-les-Bains.

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée a pour ordre du jour le transfert du siège social de L-4201 Esch-sur-Alzette, 25, rue de Lallange à L-5650 Mondorf-les-Bains, 16, route de Remich.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

Elle transfère le siège social de la Société de Esch-sur-Alzette à Mondorf-les-Bains.

Deuxième résolution

Elle modifie le premier alinéa de l'article 3 des statuts et lui donne la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Mondorf-les-Bains.»

Troisième résolution

Elle fixe l'adresse de la Société à L-5650 Mondorf-les-Bains, 16, route de Remich.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire, par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 avril 2006, vol. 903, fol. 42, case 6. – Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Signé: S. Giacometti, M. Lehmann, J.-M. Dos Santos Martins, F. Molitor.

Suit copie d'annexe:

Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Sandra Giacometti, étudiante, née à Luxembourg, le 3 juillet 1976, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 58, avenue François Clément, Antonio De Jesus Coimbra, serrurier, né à Campia/Vouzela (Portugal), le 10 octobre 1964, demeurant à L-4018 Esch-sur-Alzette, 8, rue d'Audun et Jose-Manuel Dos Santos Martins, entrepreneur, né à Vila Nova de Familicao (Portugal), le 12 mars 1970, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 16, rue de Remich, administrateurs de la société IMMO DALLO S.A. avec siège social à L-5650 Mondorf-les-Bains, 16, route de Remich, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme,

a) révoquent Antonio De Jesus Coimbra, prédit, de son mandat d'administrateur-délégué et lui donnent décharge;

b) nomment Jose-Manuel Dos Santos Martins, préqualifié, administrateur-délégué.

Signé: S. Giacometti, A. De Jesus Coimbra, J.-M. Dos Santos Martins.

Ne varietur

Signé: S. Giacometti, M. Lehmann, J.-M. Dos Santos Martins, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 avril 2006, vol. 903, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 28 avril 2006.

F. Molitor.

(048737/223/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

69204

IMMO DALLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5650 Mondorf-les-Bains, 16, route de Remich.
R. C. Luxembourg B 114.168.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.
Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 28 avril 2006.

F. Molitor.

(048739/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

KERMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 40.659.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046395/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

DISTRIFLOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8320 Capellen, Zoninig Hirebusch.
R. C. Luxembourg B 36.109.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 12 février 1991, acte publié au Mémorial C n° 286 du 25 juillet 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 septembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 103 du 25 mars 1992, modifiée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 1993, acte publié au Mémorial C n° 584 du 8 décembre 1993, modifiée par-devant M^e Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 13 décembre 1994, acte publié au Mémorial C n° 129 du 23 mars 1995, modifiée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 19 mai 2000, acte publié au Mémorial C n° 742 du 10 octobre 2000.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour DISTRIFLOR S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(046399/1261/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

LUXOR 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 81.211.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046404/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

69205

U.A. 2001 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 99.689.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05815. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(046406/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

TOUCAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 62.435.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05822. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(046409/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

TAYABOL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 81.162.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05838. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(046412/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

COFINTEX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 36.866.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06595, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE)

Dirigeant Agréé

Signature

(046416/682/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

69206

BINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 47.925.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05843. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046415/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

ASCALON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 55.240.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046418/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

OTHEE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 55.940.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046421/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

OLIWA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.000.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

OLIWA HOLDING S.A.

M.-F. Ries-Bonani / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(046427/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

MANAGEMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.760.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

MANAGEMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(046422//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

IMAGINE RE (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 31.679.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *IMAGINE RE (LUXEMBOURG)*

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(046424/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

ALMATIS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 475,025.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 98.613.

In the year two thousand and five, on the twenty-first day of December.

Before Us, Mr Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

For an extraordinary general meeting (hereafter the Meeting) of the sole shareholder of ALMATIS HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée (private limited liability company), with registered office at 12-14, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg under the number B 98.613 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, of 13 January 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 273 of 8 March 2004:

ALMATIS INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 105.227 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Bernard Beerens, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 20 December 2005.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with the deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

- that it is the Sole Shareholder of the Company,
- that the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to dissolve and put the Company in liquidation process on a voluntary basis. This liquidation process should not be closed before 23 December 2005.

Second resolution

The Meeting resolves to appoint FAIRLAND PROPERTY LIMITED, an International Business Company incorporated in the British Virgin Islands with the Registrar of Companies under number IBC 517295, with registered office at P.O. Box 3161, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, as liquidator (the Liquidator) in relation to the voluntary liquidation of the Company. The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets under his sole signature for the performance of his duties.

Third resolution

The Meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set out in articles 144 et seq. of the Law.

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Sole Shareholder. The Liquidator may,

under his sole responsibility, delegate some of his powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation surplus to the Sole Shareholder, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution

The Meeting resolves to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all the debts of the Company.

Fifth resolution

The Meeting resolves that the Liquidator will be entitled to a specific compensation.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,500.- EUR.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, recognized that at the request of the party hereto, these minutes have been worded in English followed by a French translation. In the case of discrepancy between the English and the French versions, the English version shall prevail.

The documents having been read and translated to the person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le 21 décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Pour une assemblée générale extraordinaire (ci-après l'Assemblée) de l'associé unique de la société ALMATIS HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.613 (la Société), constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, en date du 13 janvier 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 273, en date du 8 mars 2004:

ALMATIS INVESTMENTS HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.227, (l'Associé Unique),

représentée par Bernard Beerens, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg le 20 décembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire sous-signé restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, tel que représentée ci-dessus, a demandé au notaire instrumentaire de prendre acte:

- qu'elle est l'associé unique de la Société,
- que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a décidé de dissoudre et mettre la Société en procédure de liquidation (liquidation volontaire). La procédure de liquidation ne sera pas clôturée avant le 23 décembre 2005.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé de nommer FAIRLAND PROPERTY LIMITED, une société constituée aux Iles Vierges Britanniques auprès du registre des sociétés sous le numéro IBC 517295, avec siège sociale au P.O. Box 3161, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques comme liquidateur (le Liquidateur), dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société. Le Liquidateur est autorisé à accomplir tout acte nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation de son actif sous sa seule signature pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la Loi.

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable d'une assemblée générale de l'associé unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, partie de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiques, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'Associé Unique conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé de confier au Liquidateur la mission de réaliser, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Cinquième résolution

L'Assemblée a décidé que le mandat du Liquidateur sera rétribué.

69209

Frais

Les dépenses, frais et rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ 1.500,- EUR.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, a constaté par les présentes, qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. En cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Beerens, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 96, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

J. Elvinger.

(048655/211/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

SOPARES, Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 45.476.

L'an deux mille six, le douze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOPARES, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 15 octobre 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 602 du 18 décembre 1993. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 5 juillet 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1288 du 29 novembre 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Chantal Mathu, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Philippe Stanko, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital à concurrence de EUR 32.023.394,73 pour le porter de son montant actuel de EUR 35.102.110,- à EUR 39.886.720,- par l'émission de 478.461 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- chacune assorties d'une prime d'émission totale de EUR 27.238.784,73.

2. Souscription et libération des 478.461 actions ainsi créées par l'apport de 179 actions de la société néerlandaise REESLOT B.V.

3. Modification subséquente des statuts.

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 4.784.610,- (quatre millions sept cent quatre-vingt-quatre mille six cent dix euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 35.102.110,- (trente-cinq millions cent deux mille cent dix euros) à EUR 39.886.720,- (trente-neuf millions huit cent quatre-vingt-six mille sept cent vingt euros) par l'émission de 478.461 (quatre cent soixante-dix-huit mille quatre cent soixante et une) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune assorties d'une prime d'émission totale de EUR 27.238.784,73 (vingt-sept millions deux cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt-quatre euros soixante-treize cents).

Souscription et libération

Les actionnaires actuels ayant renoncé à leur droit préférentiel de souscription, les 478.461 (quatre cent soixante-dix-huit mille quatre cent soixante et une) actions ainsi créées sont intégralement souscrites par la société SOFICOLE

EXPLOITATIEMAATSCHAAPIJ N.V., avec siège social à NL-1083 HJ Amsterdam, De Boelelaan 7, ici représentée par Madame Chantal Mathu, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par un apport en nature consistant en cent soixante-dix-neuf (179) actions de la société néerlandaise REESLOT B.V., ayant son siège social à NL-1083 Amsterdam, 7 De Boelelaan, représentant 99,44% du capital de celle-ci; ces actions étant évaluées à EUR 32.023.394,73 (trente-deux millions vingt-trois mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-treize cents). De ce montant, EUR 4.784.610,- (quatre millions sept cent quatre-vingt-quatre mille six cent dix euros) sont affectés au capital et EUR 27.238.784,73 (vingt-sept millions deux cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt-quatre euros soixante-treize cents) sont affectés à la prime d'émission.

L'évaluation de cet apport a fait l'objet d'un rapport de KPMG AUDIT, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, conformément aux articles 32-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

La conclusion du rapport est la suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de l'Apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, augmentée de la prime d'émission.»

Ce rapport restera annexé aux présentes.

Il résulte d'un certificat de la société FLOORAGEST B.V., administrateur de la société REESLOT B.V., que la société SOFICOLE EXPLOITATIEMAATSCHAAPIJ N.V. est le propriétaire des 179 actions apportées et qu'il n'existe pas de droit de préemption ou autres droits attachés à ceux-ci par lesquels une quelconque personne serait en droit de demander qu'une ou plusieurs des actions lui soient transférées et que les actions sont libres de toutes charges et librement cessibles à la Société.

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter le transfert de ces actions, SOFICOLE EXPLOITATIEMAATSCHAAPIJ N.V., en tant qu'apporteur, prendra toutes les mesures nécessaires dès que possible et fournira au notaire soussigné la preuve que ces formalités ont été accomplies.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à EUR 39.886.720,- (trente-neuf millions huit cent quatre-vingt-six mille sept cent vingt euros) représenté par 3.988.672 (trois millions neuf cent quatre-vingt-huit mille six cent soixante-douze) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.»

Demande en exonération du droit d'apport

Compte tenu du fait que le présent acte documente une augmentation du capital social d'une société de capitaux luxembourgeoise par apport en nature de plus de 65% des actions émises d'une société de capitaux ayant siège dans un pays membre de l'Union européenne, la Société requiert conformément à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit d'apport.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de EUR 8.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Ch. Mathu, Ph. Stanko, A. Graziano, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 mai 2006, vol. 436, fol. 75, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 mai 2006.

H. Hellinckx.

(050391.03/242/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

SOPARES, Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 45.476.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 mai 2006.

H. Hellinckx.

(050395.03/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

REInvest GERMAN PROPERTIES III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 116.681.

 —
 STATUTES

In the year two thousand and six, on the seventeenth of May.
 Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

REInvest GERMANY, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B number 115.331 and having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Mr Gael Toutain, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy given on May 17, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 16 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name REInvest GERMAN PROPERTIES III, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Senningerberg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-) represented by four thousand (4,000) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers composed of category A managers and category B managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed *ad nutum*.

Art. 13. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

The Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not either shareholders or not.

Art. 14. The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may sub delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one category A manager and one category B manager. Any decisions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented including at least the favourable vote of one category A manager and one category B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 15. The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 16. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January of each year and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 18. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers (or the sole manager) prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 20. At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2006.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, REInvest GERMANY, S.à r.l., prenamed, declared to subscribe to the four thousand (4,000) shares and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-).

The amount of one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

1) The sole shareholder resolves to appoint the following persons as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A manager:

- Mr Dan Robert Meyer, Company Director, born on March 11, 1966 in Lausanne, Switzerland, residing at 10, Place de la Navigation, 1201 Geneva, Switzerland.

Category B manager:

- Mr Marcel Stephany, Company Director, born on September 4, 1951 in Luxembourg, residing at 23, Cité Aline Maysch, L-7268 Bereldange.

The Company shall be bound by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

2) The sole shareholder resolves to fix the address of the Company at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

REInvest GERMANY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 115.331 et ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentée par M. Gael Toutain, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 17 mai 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations. ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination REInvest GERMAN PROPERTIES III, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Senningerberg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-) représenté par quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 14. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Toute décision du Conseil de Gérance doit être adoptée à la majorité des gérants présents ou représentés avec au moins le vote affirmatif d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conference call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance (ou le gérant unique) prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2006.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, REInvest GERMANY, S.à r.l., prénommée, déclare souscrire aux quatre mille (4.000) parts sociales et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en liquide de cent mille euros (EUR 100.000,-).

Un montant de cent mille euros (EUR 100.000,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en leur qualité respective de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Gérant de catégorie A:

- M. Dan Robert Meyer, Administrateur de sociétés, né le 11 mars 1966 à Lausanne, Suisse, demeurant au 10, Place de la Navigation, 1201 Genève, Suisse.

Gérant de catégorie B:

- M. Marcel Stephany, Administrateur de sociétés, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Toutain, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, vol. 153, fol. 64, case 8. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

J. Elvinger.

(050338.03/211/279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

NEW MARKET GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 85.021.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mai 2006 que:

i) Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, a été nommé Administrateur en remplacement de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

ii) GLOBAL TRUST ADVISORS S.A., ayant son siège au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, a été nommée Commissaire en remplacement de CO-VENTURES S.A. Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

iii) Le siège social de la société a été transféré de son siège actuel au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05601. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046540/5878/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

69216

BARONY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 37.623.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05906. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046425/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

PLATON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 41.113.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046428/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

CARNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.
R. C. Luxembourg B 53.507.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

CARNET S.A.

G. Diederich / A. Distefano

Administrateur / Administrateur-délégué

(046429/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.
